

Professions libérales.be

Une initiative UCM



Facturation électronique : ne nous sanctionnez pas !

La facturation électronique devient obligatoire en 2026. UCM réclame un report de l'application des sanctions d'au moins 6 mois pour permettre aux PME de s'adapter sans conséquences financières

[Je m'informe !](#) ➔



Cotisations après la pension : nouveautés 2025

À partir du 1er octobre 2025, les cotisations sociales des indépendants évoluent après l'âge légal de la pension. Découvrez les nouvelles règles et préparez-vous pour rester en conformité.

[Je m'y prépare !](#) ➔



Plafonnement ATN : ce qui change pour les indépendants

À partir de 2026, les avantages en nature pour indépendants et PME seront plafonnés à 20 % sous peine de taxes et cotisations supplémentaires.

[Je me renseigne !](#) ➔



Enquête : vos besoins de mains d'œuvres

Patrons de PME, participez à notre enquête sur vos vrais besoins en main-d'œuvre. 10 minutes suffisent pour partager votre expérience et influencer les politiques et formations.

[Je participe !](#) ➔



L'IFAPME vous aide à trouver la pièce manquante

Boostez votre entreprise grâce à l'alternance IFAPME : formez vos futurs collaborateurs sur le terrain et en centre, tout en maîtrisant vos coûts et en enrichissant vos équipes.

[Je me renseigne !](#) ➔



Suivez l'intégralité de nos actualités sur
professionsliberales.be

PL.be asbl – n°BCE 0665.731.190 – RPM Bruxelles – rue Colonel Bourg 123/125 – 1140 Bruxelles –
professionsliberales.be

Vous recevez cet e-mail parce que vous faites partie de notre base de données contacts.
Vous pouvez [changer vos préférences](#) ou [vous désabonner](#).